

CIKELA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°02, septembre 2006



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

1. Salon International de l'Agriculture (SIAGRI), Palais de la Culture de Bamako, du 17 au 23 novembre 2006 ;
2. Le Développement Rural dans la Politique Nationale et le Plan Stratégique National des T.I.C. du Mali.

1. Salon International de l'Agriculture (SIAGRI), Palais de la Culture de Bamako, du 17 au 23 novembre 2006

Face aux politiques et stratégies de développement de l'Agriculture et de renforcement des filières agricoles et agro-alimentaires entreprises par les Autorités Maliennes, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) a décidé d'apporter sa contribution en organisant du 17 au 23 novembre 2006 au Palais de la Culture de Bamako, un Salon International de l'Agriculture dénommé SIAGRI.

Objectifs du SIAGRI 2006

Le SIAGRI 2006 a pour objectifs :

- promouvoir les produits du secteur agricole, agroalimentaire et agro-industriel du Mali et de la sous- région ;
- répondre aux besoins en équipements des opérateurs du secteur agricole, agro-alimentaire et agro-industriel des filières ciblées ;
- contribuer à la promotion des entreprises évoluant ou souhaitant évoluer dans le domaine agroalimentaire et agroindustriel au Mali;

- promouvoir la sécurité sanitaire et la traçabilité des produits agroalimentaires ;
- développer la transformation sur place et la commercialisation des produits locaux ;
- faciliter la pénétration des marchés en privilégiant la qualité des produits et la compétitivité ;
- établir et fructifier les contacts avec les décideurs pour le développement des investissements, le partenariat pour le développement industriel, commercial et scientifique.

Filières concernées :

Le SIAGRI 2006 couvre tous les secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de l'agro-industrie mais particulièrement les filières ci-après :

- fruits et légumes (et produits bio) ;
- les céréales (maïs, riz, mil/sorgho) ;
- les oléagineux (sésame, soja, huile de coton, etc.) ;
- le coton, le dah et les fibres ;
- les produits de cueillette (karité, gomme arabique, etc.) ;
- l'élevage (lait, viande, volailles, etc.) ;
- la pêche continentale et la pisciculture, ;
- le bois – énergie

Patronage du SIAGRI

Le SIAGRI est placé sous le Haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République du Mali et sous la présidence effective des Ministres de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et de l'Environnement et de l'Assainissement.

Contenu du Salon :

Le SIAGRI est une vitrine d'exhibition et de vulgarisation des nouvelles technologies de production et de transformation des matières premières agro-alimentaires, une plate-forme d'expression et de promotion de produits et services, un cadre privilégié de rencontres et d'échanges d'expériences des professionnels des secteurs.

L'exposition :

Les matériels et services :

- les matériels, équipements techniques et fournitures pour la production, de traitement, la transformation et le transport des produits ;
- les matériels techniques pour l'hygiène et la qualité (les techniques de certification de traçabilité et de qualité);
- l'armement et les équipements de la pêche ;
- les intrants pour l'aviculture et l'élevage ;
- l'ingénierie agricole et les services ;
- les produits agricoles et de la pêche à l'état naturel, transformé et/ou semi-fini .

Le micro –supermarché :

Le micro- supermarché où sont regroupés tous les produits locaux transformés du terroir, de la sous région à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal.

Les conférences et tables rondes

Ces manifestations seront organisées autour du thème du salon « **Mieux produire pour vendre plus** » dans divers domaines d'approche :

- Recherche et développement ;

- Politiques agricoles nationales et sous – régionales dans le contexte de la mondialisation ;
- Gestion durable des ressources naturelles ;
- Organisation des marchés ;
- Sécurité et souveraineté alimentaire ;
- Crédit et financement de l'agriculture ;
- Diversification et valorisation des produits ;
- Intrants agricoles ;
- Promotion de l'équipement des producteurs.

Le concours des animaux

Le concours général agricole des animaux qui concerne les bovins, les ovins, les caprins, équins et dromadaires va mettre en compétition plus 100 animaux sélectionnés parmi les meilleurs dans leur catégorie.

Eleveurs et agro-éleveurs participez au concours des animaux afin de :

- Confronter vos animaux à ceux de vos concurrents,
- faire connaître leur capacité de production,
- mieux se positionner sur le marché national et sous régional,
- bénéficier de la forte présence des médias nationaux et sous régionaux sur le salon international de l'Agriculture.

Eleveurs et agro-éleveurs n'hésitez pas à vous faire inscrire car le prix du concours est une reconnaissance de la qualité de vos animaux.

Les rencontres professionnelles

Des rencontres professionnelles pourront être organisées par la Sous-commission Concours et Conférences sur demande des participants déposée 48h à l'avance auprès du Secrétariat Permanent de la Commission

d'Organisation. Un espace de promotion de **la pomme de terre, du beurre de karité et du sésame** sera réservé à cet effet. La Programmation de ces rencontres sera affichée et actualisée chaque jour au Bureau Central des Renseignements. Les promoteurs exposants concernés présents à l'évènement en seront avisés par le Journal quotidien du SIAGRI diffusé sur les stands et également par les « spots » sono-diffusé

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter www.siangri-bamako.com

Source : APCAM

2. Le Développement Rural dans la Politique Nationale et le Plan Stratégique National des T.I.C. du Mali

Le jeudi 28 septembre 2006 s'est tenu au Centre International des Conférences de Bamako, l'atelier national de restitution de la Politique Nationale et du Plan Stratégique des Technologies de l'Information et de la Communication.

Cette rencontre fait suite à l'atelier national d'élaboration de la politique nationale et au plan stratégique national des TIC tenu en septembre 2006 et à l'adoption de ces textes par le Gouvernement de la République du Mali en juin 2005.

Vision Malienne des Technologies de l'Information et de la Communication

Le Mali doit utiliser les technologies de l'information et de la communication pour lutter contre la pauvreté, accélérer le développement économique, social et culturel du pays, assurer son insertion effective dans la société de l'information et du savoir, atteindre les objectifs du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et ceux du millénaire.

Le Mali doit avec des technologies de l'information et de la communication faciliter la réalisation des objectifs du NEPAD, de la CEDEAO, de l'UEMOA et de l'Union Africaine, participer activement à l'intégration africaine dans notre constitution.

L'appropriation des technologies de l'information et de la communication doit se faire par le plus grand nombre de Maliens pour l'insertion du pays dans la société de l'information et du savoir partagé.

De la vision malienne et de l'analyse des attentes de l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine, la politique nationale des TIC se décline en six axes stratégiques, à savoir :

1. Le cadre juridique et réglementaire ;
2. Les infrastructures ;
- 3. Les contenus et les applications ;**
4. Les médias ;
5. La coopération sous-régionale, africaine et internationale ;
6. Le financement.

Concernant les contenus et les applications, onze secteurs ont été retenus. Il s'agit de :

- Éducation et renforcement des capacités ;
- Santé ;
- Bonne gouvernance et intranet de l'administration ;
- Popularisation de l'accès à Internet par la connexion des communes du Mali ;
- **Développement rural ;**
- Recherche et développement ;
- Commerce, industrie et service ;
- Diaspora ;

- Jeunesse ;
- Genre ;
- Art, culture et tourisme.

Les actions prévues dans le cadre du développement rural ont pour objectif d'utiliser les TIC en ayant recours aux langues nationales comme instruments de promotion, de gestion, de promotion des produits et programmes agricoles, pastoraux, halieutiques et de la recherche. Elles portent sur :

Action 1 : Recyclage et formation des agents aux TIC.

Action 2 : Etablissement d'un réseau informatique entre les différents services pour installer un système d'information en temps réel.

Action 3 : Connexion des associations et organisations paysannes à travers le pays et initiation de leurs membres à l'usage d'Internet.

Action 4 : Création de réseaux spécialisés afin de développer des contenus divers et variés en direction du monde rural, du milieu des affaires et du monde scientifique pour l'amélioration et la commercialisation de la production.

Action 5 : Mise en œuvre du système d'information numérisé sur les filières agricole du Mali.

Action 6 : Archivage numérique de documents de toutes les structures du secteur agricole.

Action 7 : Création de cyberespaces agricoles en y privilégiant l'utilisation des langues nationales.

Action 8 : Mise en place d'un système d'information sous-régional pour l'échange des informations sur les filières agricoles et constitution d'une banque de données numérisées.

Source : APCAM

Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : 223 221 87 25
Fax : 223 221 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.